

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

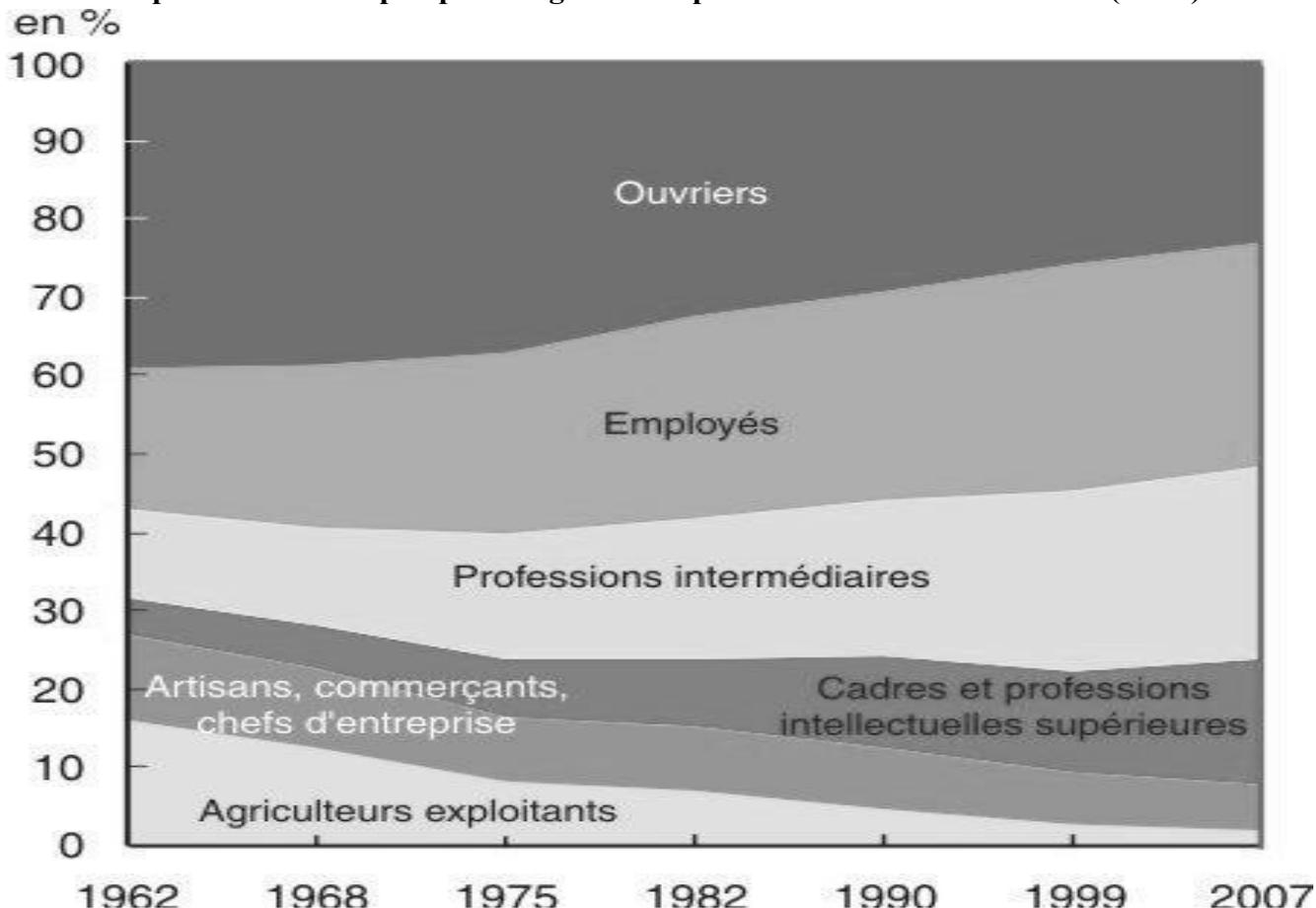
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Comment un gouvernement peut-il utiliser le budget de l'Etat pour relancer la croissance ? (3 points)
2. Distinguez financement direct et indirect de l'investissement. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous présenterez l'évolution de l'emploi en France depuis 1962.

Répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle de 1962 à 2007 (en %).



Champ : actifs ayant un emploi, France métropolitaine.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la socialisation secondaire ne s'inscrit pas nécessairement en continuité avec la socialisation primaire.

DOCUMENT 1

Parmi les représentations associées aux footballeurs professionnels, celle de leurs supposées incompétences intellectuelles et scolaires est l'une des plus tenaces. L'enquête a permis de constater que l'investissement footballistique ne porte pas systématiquement préjudice aux perspectives scolaires. Huit joueurs sur dix ne présentent aucun retard scolaire au moment de l'entrée en préformation.

On sait, par ailleurs, que la population des diplômés a nettement augmenté parmi les footballeurs professionnels et qu'ils ne sont pas restés à l'écart du mouvement de massification de l'enseignement secondaire et supérieur. Le projet sportif n'est donc pas nécessairement contradictoire avec l'obtention de diplômes. Dans le centre étudié, 56,4 % des apprentis ont obtenu le BEP ou un baccalauréat au terme de leur cursus de formation (environ un tiers des 39 cas). Ce score reste cependant inférieur à celui de la génération de ces jeunes puisque le taux de bacheliers s'établit à 57 % pour les garçons entrés en sixième en 1995 (contre environ un tiers chez les jeunes joueurs). Si le recrutement social explique cet écart, il apparaît également que l'investissement sportif n'est pas sans effet sur les trajectoires scolaires de nos enquêtés : il facilite assez souvent la baisse des ambitions scolaires (orientation vers des filières réputées plus faciles comme le baccalauréat technologique par exemple), la fréquente érosion des efforts scolaires et, très majoritairement, l'arrêt des études après le lycée. Cela se traduit par une baisse progressive, inégale mais généralisée, des résultats à partir du second cycle des études secondaires, les plus en difficultés étant ceux au passé scolaire défavorable et qui sont plus souvent issus d'une famille populaire. C'est notamment le cas d'un cinquième des jeunes rencontrés, ceux qui ont arrêté leurs études avant la présentation des examens du second cycle. L'expression, récurrente en fin de formation, d'une lassitude à l'égard de l'école (« j'ai de moins en moins envie » disent-ils souvent), le sentiment d'avoir de moins en moins « la tête à ça », le souhait de ne plus « se prendre la tête avec ça » sont les témoins de leur absorption progressive par les enjeux sportifs et d'une baisse des attentes scolaires d'autant plus marquée que la majorité des aspirants sont issus de familles populaires aux capitaux scolaires modestes (Même si les enquêtés connaissent mal les diplômes parentaux (ce qui, on peut le supposer, est déjà un indicateur de leur faiblesse), les entretiens révèlent que les trois quart des parents n'ont pas atteint le niveau du baccalauréat).

Source : Julien Bertrand (2010) « La fabrique des footballeurs » <http://www.laviedesidees.fr/La-fabrique-des-footballeurs.html>

DOCUMENT 2

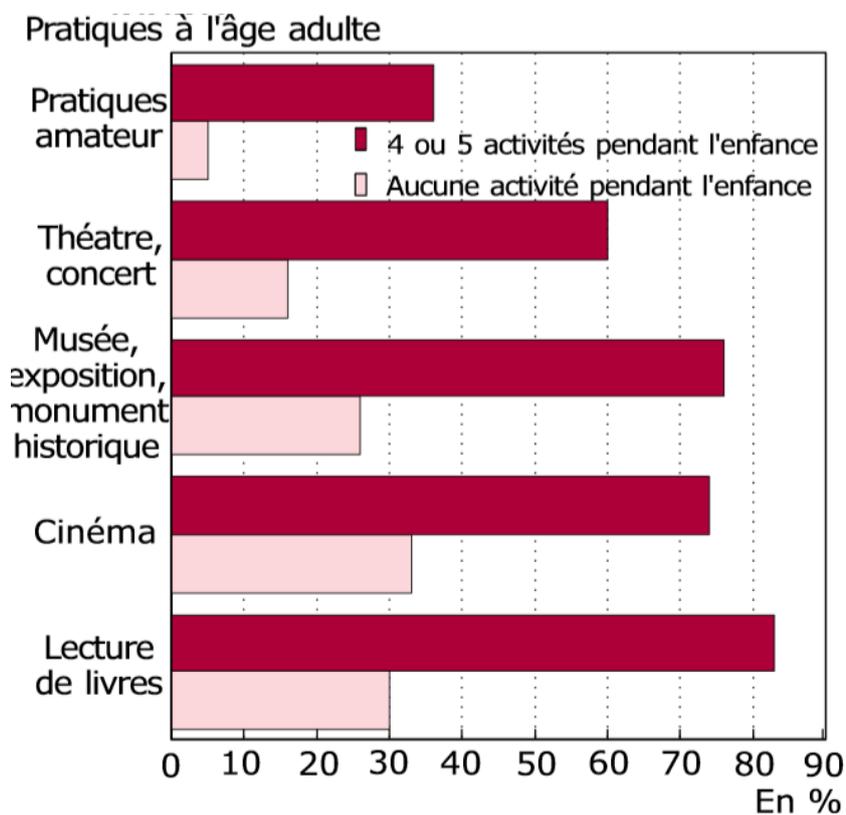
Distribution des préférences idéologiques des adolescents français (13–18 ans) selon le degré d'homogénéité des préférences idéologiques des parents

	Sans réponse	Gauche	Centre	Droite	Total
Deux parents de gauche	15	59	23	3	100
Père de gauche, mère de droite ou du centre	27	34	25	14	100
Père de droite, mère de gauche ou du centre	27	31	29	13	100
Deux parents de droite	19	13	22	46	100

Source : Annick Percheron, La socialisation politique, Armand Colin, 1993.

Lecture : 59% des enfants ayant deux parents de gauche sont aussi de gauche.

DOCUMENT 3 : Lien entre les pratiques culturelles pendant l'enfance et celles à l'âge adulte



Champ : Personnes de 15 ans et plus n'ayant pas été élevées en institution.

Lecture : 30% des personnes qui ne lisaient pas étant enfant pratiquent la lecture à l'âge adulte.

Source : INSEE Première n°883 (2003) http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP883.pdf